

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 13 janvier 1905, a nommé M. Charles Bénard, Consul de la Principauté à Bordeaux, en remplacement de M. Maurice-Auguste-Henry Jahn, démissionnaire.

Par Ordonnance du 14 du même mois, M. Marius-Antoine Jacquier, secrétaire général de l'Exposition des Beaux-Arts de Monte Carlo, est autorisé à porter les palmes d'Officier d'Académie qui lui ont été conférées par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la République Française.

Par Ordonnance du 15 janvier 1905, M. Auguste Bernin, pharmacien de l'Hôpital, est nommé Expert-Chimiste de la Principauté.

M. Auguste Bernin, Expert-Chimiste, est, par Ordonnance du même jour, nommé membre du Comité d'Hygiène publique et de salubrité.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

La saison de grande comédie a commencé par la soirée de *l'Adversaire*, la très jolie pièce d'Arène et Capus, qui fut, on s'en souvient, un des gros succès du théâtre de la Renaissance.

Cette intéressante comédie met aux prises un mari, Maurice Darlay, et sa femme. Unis d'abord en une parfaite intimité, mais entre qui la jalousie du mari fait naître un jour un léger dissentiment. A dater de ce jour, la femme devient « l'adversaire ». Elle prend un amant, par dépit, par colère peut-être. Et là se place une fort belle scène où Maurice cherche à confesser sa femme et reçoit l'aveu de l'irréparable. Il est impossible de rendre en quelques phrases brèves le charme d'esprit et d'humanité dont les auteurs ont parsemé leur pièce. *L'Adversaire* a d'ailleurs bénéficié d'une remarquable interprétation, en tête de laquelle il faut citer M. Duflos, de la Comédie-Française, qui a magistralement tenu le rôle créé par Guitry, et M<sup>me</sup> Rolly, très vibrante et comédienne de race dans le personnage de Marianne Darlay. Citons encore M. Numès, exquisément fin dans le rôle du philosophe Chantraine; M<sup>lle</sup> Juliette Dharcourt, de fantaisie spirituelle; MM. Burguet, Darcey et M<sup>mes</sup> Guerley et Dolley, qui ont contribué par leur talent à mettre en valeur la pièce de MM. Capus et Arène et à en assurer le vif succès.

La mise en scène était parfaite, ainsi qu'il est d'habitude à Monte Carlo.

La représentation du *Demi-Monde* a été un véritable régal pour nos hivernants, si friands de

belle comédie. C'était, en effet, la Maison de Molière au complet qui s'était transportée sur la Côte d'azur; le programme comprenait les noms de plusieurs sociétaires de la Comédie-Française ainsi que celui de M<sup>me</sup> Jane Hading, dont l'admirable talent était digne en tous points de ses notoires partenaires.

Nous n'analyserons pas l'œuvre en elle-même; elle tient l'affiche depuis un demi-siècle. C'est un chef-d'œuvre d'étude de mœurs en même temps que le tableau d'une époque dont l'actualité persiste. Aussi la pièce n'a-t-elle point vieilli et les types qui y figurent ont conservé toute leur curieuse netteté.

M. Le Bargy joue avec une absolue maîtrise le rôle d'Olivier de Jalin, il y montre une aisance et une sûreté merveilleuses et il en fait ressortir aussi le côté incisif et mordant. Le succès de ce remarquable artiste fut aussi grand que mérité. Quant à M<sup>me</sup> Jane Hading, elle tint supérieurement le rôle de la baronne d'Ange, et fut la coquette de grande allure, souple, ironique, véhémence à souhait. Elle a justement partagé le triomphe de M. Le Bargy.

Les autres artistes furent à la hauteur des protagonistes: M. Duflos prête au rôle de Nanjac sa sobriété contenue et ses qualités chaleureuses; M. Truffier dessine habilement le personnage épisodique de Richond, et M. Laugier fut d'une correction parfaite en Thonnerins.

M<sup>mes</sup> Persoons, Garrick et Clary complétèrent avec talent cette distribution hors ligne.

Ce fut en un mot une triomphante soirée d'art et qui mérite de compter parmi les plus brillantes de la saison.

M. Gaston Moch, conseiller privé de Son Altesse Sérénissime, vient de terminer une étude des plus consciencieuses sur l'emploi des composés du plomb dans les travaux de la peinture en bâtiments.

De l'ensemble de ce rapport se dégagent les conclusions suivantes:

1<sup>o</sup> L'emploi des couleurs à base de plomb est dangereux au plus haut degré. Par elles, les peintres sont condamnés aux souffrances les plus cruelles, souvent à la paralysie et à la folie. La durée de la vie moyenne de ces ouvriers n'atteint pas trente ans. Et ce qui montre le mieux la gravité du mal, c'est qu'ils sont frappés jusque dans leur descendance.

2<sup>o</sup> Une expérience de soixante années a démontré que la céruse peut être remplacée dans toutes ses applications par le blanc de zinc. On a émis la crainte qu'il n'en soit pas ainsi pour les peintures exposées aux intempéries; mais les nombreux documents émanés des personnages les plus compétents, réduisent à néant cette objection. Le tout est d'employer convenablement ce produit; et, pour cela, il faut un petit tour de main, légèrement différent de celui que demande la peinture à la céruse: il y suffit d'un court apprentissage.

3<sup>o</sup> La seule objection que l'on pourrait opposer à l'interdiction de la céruse consiste dans la ruine d'une industrie qui produit, pour la France seule, 20 millions de kilogrammes de cette matière, valant environ 8 millions de francs.

Mais cette objection n'est d'ailleurs mentionnée ici qu'en raison du rôle important qu'elle a joué en France.

Elle est sans valeur dans la Principauté où il n'existe aucune fabrique de céruse.

Dans ces conditions, il n'est pas possible de ne pas conclure à l'interdiction de l'emploi de ce produit si dangereux et si facilement remplaçable, et, très prochainement le Conseil d'Etat sera appelé à présenter à Son Altesse Sérénissime un projet d'Ordonnance inspiré du projet de loi actuellement soumis aux délibérations du Parlement français, et dont le vote prochain ne semble pas douteux.

L'anniversaire de Sainte Dévote, fête patronale de la Principauté, sera célébrée vendredi prochain. Les cérémonies religieuses seront rehaussées par la présence de nombreux prélats étrangers, parmi lesquels S. Em. le cardinal Richelmy, archevêque de Turin, qui sera l'hôte de M<sup>sr</sup> du Curel.

La Société chorale *l'Avenir de Monaco* a fixé à dimanche prochain 29 janvier le tirage de la tombola qu'elle a organisée au profit des Croix-Rouges russe et japonaise.

Le tirage aura lieu à trois heures, après midi, au siège de la Société, rue Terrazzani, où la Chorale se fera entendre à cette occasion.

M. Alfred Mantovani, autorisé, par Arrêté en date du 16 novembre 1904, à exercer la médecine vétérinaire dans la Principauté, est arrivé la semaine dernière à Monte Carlo où il s'est installé, villa Gracieuse, au pont de la Rousse.

Le petit théâtre du Palais des Beaux-Arts a brillamment effectué sa réouverture devant un public élégant qui s'est fort diverti aux piécettes comiques portées au programme: *Silvérie* ou *les Fonds hollandais*, puis *le Convive*, de Pagat, joués par MM. Lamy, Poudrier, M<sup>mes</sup> Barclay et Leberg, furent enlevés avec autant de fantaisie que d'impayable verve et déridèrent les spectateurs.

Vendredi et samedi, on donnait *l'Assassin*, sombre et inénarrable fantaisie de Willy, ainsi que *Quart de soupir*, une pièce d'un parisianisme aigu et des plus drôlatiques. Ces deux amusantes bouffonneries eurent pour interprètes deux exquises artistes des Capucines, M. Le Gallo et la toute charmante M<sup>lle</sup> Faury, qui y firent preuve d'un brio et d'une finesse irrésistibles.

Les grandes réunions sportives d'hiver sur l'hippodrome du Var ont été, cette année, favorisées par d'assez belles journées, bien qu'un vent plutôt désagréable ait parfois diminué le charme des journées ensoleillées dont cet hiver a été prodigue. La journée d'avant-hier fut particulièrement admirable, aussi la foule fut-elle énorme tant au pesage qu'à la pelouse. Les notabilités de la région et la plupart de nos hôtes de marque assistaient à cette belle réunion où fut couru le

Grand-Prix de Monaco et dont la parfaite organisation a fait, une fois de plus, grand honneur à la Société des courses.

Voici les résultats des trois dernières réunions :

QUATRIÈME JOURNÉE (Mercredi 18 Janvier)

PRIX DE MENTON (steeple-chase, à réclamer), 3,000 fr., 3,900 mètres.

7 partants :

1<sup>er</sup> *Esperanza*, à M. Heimendinger (Adèle); 2<sup>e</sup> *Souvenir-Impérial*, à M. Maurain (Campbell).

Non placés : *Foin-Coupé* (Brooks), *Proconsul* (Tamin), *Marie-de-Médicis* (Igoé), *Atlihuayen* (L. Bariller), *Eric* (Doggett).

*Esperanza*, réclamée pour 6,000 francs par son propriétaire.

Gagné d'une demi-longueur, le troisième à une longueur.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLES-CHASSES DE FRANCE (steeple-chase, 5<sup>e</sup> série), 4,000 francs, 3,400 mètres.

5 partants :

1<sup>er</sup> *Armaria*, au baron de Valdner (L. Bariller); 2<sup>e</sup> *Korgat*, à M. J. Stern (Woodland).

Non placés : *Parent* (Umhauer), *Pardille* (Holt), *Gabarii* (W. Smith).

Gagné d'une encolure, le troisième à deux longueurs et demie.

PRIX DE MONTE CARLO (course de haies, handicap), 1,500 francs, 3,000 mètres.

8 partants :

1<sup>er</sup> *Nana-Sahib*, à M. Ch. Liénart (Chapman); 2<sup>e</sup> *Marigold*, à M. Vanderbilt (A. Johnson); 3<sup>e</sup> *Etna II*, à M. Liénart (Holt).

Non placés : *Bereg* (M. Daniel), *Zingara* (F. Bates), *Étincelle II* (Nore), *Odon* (L. Bariller), *Red-River* (Woodland).

Gagné de quatre longueurs, le troisième à trois longueurs.

PRIX DU PAILLON (course de haies, à réclamer), 3,000 francs, 3,000 mètres.

5 partants :

1<sup>er</sup> *Catane*, à M. Lisux (M. David); 2<sup>e</sup> *La Briante*, au comte de La Tour du Pin (L. Bariller).

Non placés : *Phanelopsis* (E. Doggett), *Leoville* (Tamin), *Loango* (Newby).

Gagné de deux longueurs, le troisième à une encolure.

CINQUIÈME JOURNÉE (Vendredi 20 Janvier)

PRIX DU CHEMIN DE FER (courses de haies, à réclamer), 3,000 francs, 2,800 mètres.

13 partants :

1<sup>er</sup> *Oripeau*, à M. E. Thiebaut (Fluit); 2<sup>e</sup> *Lost and Found*, à M. Achillopulo (R. Roman); 3<sup>e</sup> *Modeste*, à M. G. Molheu (Adèle).

Non placés : *Kan* (Newby), *Perlinpinpin* (L. Bariller), *Minuscule* (Hollobonne), *Pierrot III* (Abadie), *Roseau II* (Renault), *Leoville* (Tamin), *Biscarra* (Woodland), *Mérisse* (H. Mitchell), *Péripétie* (Berges), *Essling* (F. Bates).

*Oripeau* a été réclamé par son propriétaire pour 9,100 francs.

Gagné de cinq longueurs, le troisième à une encolure.

PRIX MASSÉNA (steeple-chase mixte), 4,000 francs, 3,500 mètres.

9 partants :

1<sup>er</sup> *Manne*, à M. Druelle (A. Bates); 2<sup>e</sup> *Esperanza*, M. Heimendinger (Adèle); 3<sup>e</sup> *Le Caire*, à M. Rigaud (Woodland).

Non placés : *Le Capucin* (Campbell), *Quirino* (H. Roberts), *Goës* (Abadie), *Atlihuayen* (L. Bariller), *Mirabelle II* (F. Bates), *Andrea* (A. Doggett).

Gagné d'une encolure, le troisième à deux longueurs.

PRIX BÉTHUNE (course de haies), 5,000 fr., 2,800 m.

10 partants :

1<sup>er</sup> *Voltaire*, à M. Fischhof (Hollobone); 2<sup>e</sup> *Recondo*, à M. de St-Jayme (A. Flint), *Loup-de-Mer III*, à M. Matheu (Adèle) (Dead Heat).

Non placés : *Callisto* (Day), *Kaisarich* (Hood), *Lointaine* (Woodland), *Rolling-Rod* (U. David), *Oasis* (Rouault), *Zingara* (Holt), *Rameau II* (Nore).

PRIX DE L'ESTÉREL (steeple-chase, handicap) 4,000 fr., 3,400 mètres.

6 partants :

1<sup>er</sup> *Loufoque*, au baron de Valdner (L. Bariller); 2<sup>e</sup> *Miss Baccara*, au baron de Valdner (Roberts).

Non placés : *Cloreste* (E. Bates), *Foin-Coupé* (Brooks), tombé, *Eric* (Tamin), tombé, *Vaillant III* (F. Bates), dérobé.

Gagné de quatre longueurs, le troisième à trois longueurs.

SIXIÈME JOURNÉE (Dimanche 22 janvier)

PRIX DE CANNES (steeple-chase, à réclamer) 3,000 francs, 3,500 mètres.

5 partants :

1<sup>er</sup> *Souvenir-Impérial*, à M. Maurain (Campbell); 2<sup>e</sup> *Andreo*, à M. Bara (Doggett).

Non placés : *Goës* (U. David), *Vespetro* (Tamin), *Palmer* (Nore).

Gagné de cinq longueurs.

PRIX D'ESPOUS DE PAUL (Course de haies, handicap), 5,000 francs, 2,800 mètres.

13 partants.

1<sup>er</sup> *Charlotte II*, à M. Lieux (U. David); 2<sup>e</sup> *Loup-de-Mer III*, à M. Motheau (Adèle); 3<sup>e</sup> *Marigold*, à M. Vanderbilt (Woodland).

Non placés : *Oripeau* (A. Flint), *Voltaire* (Hollobone), *Modeste* (G. Brown), *Meharin II* (Desseigne), *Martiniqne* (Mitchell), *Odon* (Pantall), *Oasis* (Hood), *Callisto* (Day), *La Souris* (A. Bates), *Echo III* (Nore).

GRAND PRIX DE MONACO (steeple-chase), 20,000 fr., 4,000 mètres.

9 partants.

1<sup>er</sup> *Violon II*, à M. R. Deuvreleur (Campbell); 2<sup>e</sup> *Tuticau*, à M. Ch. Liénart (Chapman); 3<sup>e</sup> *Sergent-Fourrier*, à M. G. Motheau (U. David).

Non placés : *Dorion* (H. Holt), *Hipparque* (Adèle), *Moulin-Neuf* (A. Bates) tombé, *Parent* (E. Pantall), *Armeria* (L. Bariller), *Kargat* (Woodland).

Gagné de deux longueurs, le troisième à une demi-longueur.

PRIX DE LA CALIFORNIE (course de haies, à réclamer), 3,000 francs, 2,500 mètres.

7 partants.

1<sup>er</sup> *Kan*, à M. B. Chan (A. Newby); 2<sup>e</sup> *Catane*, à M. R. Bally (Adèle).

Non placés : *Rolling-Rod* (U. David), *Phanelopsis* (C. Tamin), *La Briante* (L. Bariller), *Baryton II* (H. Holt), *Fil-Vite* (Hollobone).

Gagné d'une courte encolure, le troisième à une tête.

L'impératrice Eugénie, dont on avait annoncé l'arrivée à la villa Cynos, s'est embarquée samedi dernier pour l'Égypte, sur le *Macedonia*, de la Compagnie Péninsulaire et Orientale. L'Impératrice, qui voyage sous le nom de comtesse de Pierrefonds, compte faire un assez long séjour en Égypte.

L'Association des *Amis de la Jeunesse* organise sous le patronage de M. le Consul de France, pour le jeudi 23 février prochain, une redoute au profit des familles des marins naufragés français.

Cette fête aura lieu dans la salle du Théâtre des Variétés. Les couleurs de la redoute seront bleu-pâle et or, en satin, soie ou velours. La tenue de soirée sera de rigueur pour les messieurs.

Les nombreuses adhésions déjà parvenues au Comité permettent d'augurer une belle réussite à cette fête de charité.

Un triste accident s'est produit hier après-midi sur le boulevard de la Condamine, dans les circonstances suivantes : un jeune enfant de cinq ans, François Degani, en jouant avec plusieurs gamins de son âge, traversa la chaussée au moment même où arrivait inopinément un tramway ; malgré la présence d'esprit du wattman qui serra instantanément les freins, l'enfant eut les jambes broyées et il cessa de vivre au bout de quelques minutes. Le père de la petite victime est ouvrier tailleur de pierres au chantier du musée océanographique. Ce malheureux accident a vivement ému les habitants du boulevard de la Condamine.

Le *Sport Vélocipédique de Monaco* a fait avant-hier une sortie promenade à la Mortola Inférieure. Cette sortie, à laquelle ont pris part un assez grand nombre de sociétaires, a été favorisée par un temps superbe. Après un frugal déjeuner et une très intéressante visite aux grottes préhistoriques, qui sont une des curiosités de ce quartier, nos cyclistes sont rentrés à Monaco vers midi, enchantés de leur promenade matinale.

L'administration des tramways de Monaco a mis en service, depuis avant-hier, une voiture de tram-omnibus qui dessert les boulevards du Nord et de l'Ouest.

Les départs sont réguliers et fixés de la manière suivante :

De Winter-Palace : 8 h., 9 h., 10 h., 11 h. etc., jusqu'à 6 h. du soir.

De la Place d'Armes : 8 h. 20, 9 h. 20. 10 h. 20, 11 h. 20, etc., jusqu'à 6 h. 20 du soir.

Du pont Wurtemberg : 8 h. 30, 9 h. 30, 10 h. 30, 11 h. 30, etc., jusqu'à 6 h. 30 du soir.

Prix unique : 0 fr. 15 cent.

Le Comité de Bienfaisance de la Colonie Italienne a, dans une de ses dernières réunions, constitué ainsi qu'il suit son bureau, pour l'exercice 1905.

Président : Cav. Franz Bulgheroni.

Vice-Présidents : Cav. Capozzi Ciro; Prof. Giunio Colombo.

Secrétaire : M. Marco Amadori.

Trésorier : M. Filippo Fontana.

Les nouveaux élus ont été reçus ces jours derniers par S. Exc. M. le Gouverneur Général, par M. le Secrétaire Général du Gouvernement et par M. Camille Blanc, président de la Société des Bains de Mer.

Le neuvième Concert Classique débutait par l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide*, qui retrace en phrases grandioses les principales lignes du drame; puis ce fut l'admirable *Symphonie en ut mineur* de Beethoven où l'orchestre de Monte Carlo, sous la direction de M. Jehin, rétabli d'une récente indisposition, affirma une fois de plus son parfait ensemble et sa proverbiale virtuosité. Notons encore parmi les œuvres qui furent acclamées le superbe *Carnaval Romain* de Berlioz, d'une palette vraiment éclatante; enfin le *Rouet d'Omphale* de Saint-Saëns et la puissante marche funèbre du *Crépuscule des Dieux* terminèrent ce beau concert, qui fut dirigé et exécuté avec une rare perfection, dont témoignèrent les applaudissements unanimes de nos dilettanti.

\* \* \*

La séance musicale de dimanche dernier permit d'apprécier le remarquable talent de deux virtuoses, M. Salzedo, harpiste et M<sup>lle</sup> Adeline Bailet, pianiste.

M. Salzedo, un tout jeune homme pour qui la harpe n'a plus de secrets, a interprété avec autant de goût que de virtuosité un *Choral* de Widor et deux pièces, *Impromptu* et *Patrouille*. Son succès a été très vif.

M<sup>lle</sup> Bailet a été également fort applaudie dans le magnifique *Concerto en mi bémol* pour piano et orchestre de Liszt, et dans un nocturne de Chopin et une polonaise. Son mécanisme est complet et elle a fait preuve d'un indéniable sentiment musical.

Cette agréable audition comprenait encore l'ouverture du *Freischütz* et les *Danses hongroises* de Brahms, qui furent très goûtés du nombreux public assistant à cette audition.

Le Tribunal Supérieur a, dans ses audiences des 17, 19 et 20 janvier 1905, prononcé les condamnations suivantes :

Pour mendicité :

Ciais Rose-Marie, veuve d'Ambroise Thaon, née à Lantosque (Alpes-Maritimes) le 24 décembre 1862, cuisinière, demeurant à Nice, huit jours de prison ;

Cornil Danton-Brennus-Albert, né à Vichy (Allier) le 8 septembre 1879, cuisinier, sans domicile fixe, six jours de prison ;

Klein Guillaume-Désiré, né à Dijon (Côte-d'Or) le 20 décembre 1884, jardinier, sans domicile fixe, six jours de prison ;

Monnier Victor-Emmanuel, né à Saintes (Charente-Inférieure) le 19 octobre 1881, matelot-chauffeur, sans domicile fixe, six jours de prison.

Pour mendicité avec menaces, Schlagetter Antoine, né à Uffholz (Alsace) le 26 août 1865, manœuvre, sans domicile fixe, deux mois de prison.

Pour infraction à des arrêtés d'expulsion :  
 Leaudais Victor - Maximilien, né à Paris le 23 avril 1858, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende ;  
 Gras Joseph, né à Vienne (Isère) le 23 novembre 1866, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende ;  
 Chenin Alexandre-Madeleine-Amand, né à Juvigné (Mayenne) le 22 juillet 1863, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende ;  
 Pascau Alphonse Jean-Baptiste, né à Bort (Corrèze) le 4 janvier 1833, pâtissier, sans domicile fixe, huit jours de prison et 16 francs d'amende.

Jeudi 26 janvier 1905, à 2 heures 1/2 précises

10<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

Au Printemps, ouverture..... Goldmark.  
 Impressions d'Italie..... Charpentier.  
 A. Sérénade (solo par M. VAN HOUTTE). —  
 B. A la fontaine. — C. A mules. — D. Sur  
 les cimes. — E. Napoli ! (solo par M. SAN-  
 SONI).  
 Léonore, ouverture..... Beethoven.  
 Andante religioso (1<sup>re</sup> audition)..... N. Celega.  
 Les murmures de la Forêt (Siegfried).... Wagner.  
 Ballet d'Henry VIII..... Saint-Saëns.  
 A. Introduction, entrée des Clans. — B. Idylle  
 Ecossaise. — C. Danse de la Gipsy. — D. Gi-  
 gue et final.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 23 tireurs ont pris part au *Prix des Hortensias* (27 mètres) ; il a été gagné par M. Roberts, 4 sur 4 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Journu et marquis de la Villaviciosa, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Blake, Viganego, Erskine, baron de Waldner, Asplen.

Le *Prix H. Grasselli* a réuni, jeudi, 31 tireurs. Il a été gagné par MM. Bouisson (21 m. 1/2), Paccard (20 m.) et Langhendonck (20 m.), 8 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Journu et H. Grasselli.

Samedi, 31 tireurs ont pris part au *Prix de l'Adour* qui a été gagné par M. de Warelles (23 m. 1/2), 12 sur 12 ; M. Erskine (22 m. 1/2), 11 sur 12, deuxième ; M. Bérésford (23 m.), 10 sur 11, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Blake, comte Gajoli, Langhendonck, Erskine et Asplen.

Hier, 35 tireurs ont pris part au *Prix Roberts* (27 m.) ; il a été gagné par MM. Castadère et Roberts, 10 sur 10 ; troisième, M. le baron A. de Tavernost, 8 sur 9.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Petrosini, Castadère, comte de Robiano, Hannam, Mackintosh.

Jeudi 26 janvier — *Prix Schiannini* (hand.), 1,000 fr.  
 Samedi 28 janvier. — *Prix de Février*, 1,000 francs.  
 Lundi 30 et mardi 31 janvier. — *Grande Poule d'Essai*, 3,000 francs et une médaille d'or.  
 Jeudi 2 février. — *Prix des Dalhias* (hand.), 1,000 fr.  
 Samedi 4 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 1,000 francs.  
 Lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 février. — *Grand Prix du Casino*, un Objet d'Art et 20,000 francs.  
 Vendredi 10 février. — *Prix de Monte Carlo* (handicap), 4,000 francs et une médaille d'or.  
 Lundi 13 février. — *Prix des Violettes* (hand.), 1,000 fr.  
 Mercredi 15 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 3,000 francs.  
 Vendredi 17 février. — *Prix des Œillets* (hand.), 1,000 fr.  
 Lundi 20 février. — *Prix de Roquebrune*, 1,000 francs.  
 Mercredi 22 février. — *Prix O'Brien* (hand.), 3,000 fr.  
 Vendredi 24 février. — *Prix du Mont-Agel* (handicap), 1,000 francs.  
 Lundi 27 février. — *Prix de la Condamine* (handicap), 1,000 francs.

Lettre de Paris

Paris, 22 Janvier 1905.

La mère de M. Loubet est morte, cette semaine, à l'âge de 92 ans. La dépêche annonçant, au président de la République, les derniers moments de sa mère, lui est arrivée au moment même où s'ouvrait la crise la plus aiguë qui puisse exiger sa présence à Paris. Il eût souhaité partir pour recueillir le dernier soupir de la vieille maman qu'il affectionnait : les devoirs de sa charge ne lui ont permis que de partir pour baiser un front glacé.

Cette obligation lui aura été cruelle : M. Loubet vouait un culte à cette brave femme, restée si loyalement paysanne, qu'elle s'était refusée à quitter sa place au soleil, sur le banc vermoulu, devant la porte de la vieille maison, ses habitudes rustiques, son bonnet de vieille, son beau bonnet des dimanches qu'elle arbora le jour où son fils, élu du Congrès, vint à Marsanne, visiter son berceau.

A Marsanne, où M<sup>me</sup> Loubet est morte, est située la ferme qu'elle exploitait jadis avec feu son mari. A de plus ingambes elle laissait ce soin. Mais elle demeurait attachée à ce modeste décor, qui avait suffi à la limite de ses ambitions.

Elle se tenait d'ordinaire dans une petite chambre qu'un escalier massif reliait à la cuisine. Un lit dans un coin avec ses grands rideaux de cretonne, au centre une table ronde, quelques chaises et, accrochée aux murs nus, une image de sainteté.

Très droite encore, le teint rose, les yeux restés vifs derrière les lunettes, assise, un tablier bleu sur les genoux, elle reçut à cette place la dépêche qui lui annonçait la fortune politique de son garçon. Elle en eut plus d'inquiétude que de vanité. A quelqu'un qui lui disait, la semaine suivante, l'avoir vu à Versailles, bien portant et satisfait, elle répondit avec un étonnement mêlé de tristesse : « Il est satisfait !... moi pas. Ah ! le pauvre, que d'ennuis il va avoir ! »

Elle ne se rendait pourtant qu'un compte imparfait du pouvoir et de ses charges ; Paris, les Chambres, les ministres, de tout cela elle avait entendu parler d'une oreille un peu sourde : c'était l'affaire des hommes, dont ils causaient entre eux ; mais tout de même elle ne se croyait pas si sotte à penser que c'était là bien du bruit pour pas grand'chose. Et elle retournait à son pétrin.

Un jour, n'étant encore que président du Sénat, M. Loubet arriva inopinément chez sa mère qui s'appretait à cuire son pain. Elle, alors, avec l'accent méridional, aussitôt qu'elle le vit entrer : « Tiens, Emile, je vais profiter de ta visite, je suis trop vieille pour pétrir, mais c'est toujours moi qui mets au four. Aide-moi donc ». Et le futur Président de la République s'en fut vers un pétrin qui n'était peut-être pas le plus embarrassant de tous ceux où il s'employa.

La première visite de M. Loubet, après son élévation à la présidence, fut pour la maison natale. On amena la vieille dame à Montélimar. Elle revêtit sa robe noire unie, toute ronde, à plis droits et lourds, ses bons souliers à lacets, elle encadre ses traits hâlés d'un bonnet tuyauté, dont les brides se nouaient sous le menton. On l'avait installée sur une estrade, derrière le mur, dans l'intérieur de la Préfecture, d'où elle pouvait voir arriver le nouvel élu.

Quand parut la calèche présidentielle, avec cette imperturbable sérénité de ceux que la durée des jours a blasés, elle eut plus de curiosité que d'émotion ; elle fit de la main, à son fils, un signe familier. Rapidement, il sauta à terre ; plus rapidement encore, il courut à l'estrade, grimpa au haut des marches et se jetant dans les bras de la vieille femme, l'étreignit.

Il n'y avait plus là ni pose, ni décor, ni protocole, mais l'expression libre et forte de deux tendresses, dont la sincérité toucha tous les cœurs.

La vieille maman n'est plus. Elle s'est éteinte dans la paix de sa conscience ingénue, ignorante de cet Elysée, si loin de sa petite chambre de Marsanne où elle mourait les yeux tournés vers l'unique image pieuse, rappelant, sans cesse, à sa foi candide, ce qui avait suffi à mettre, dans sa longue vie de paysanne, un peu de rêve et d'éternité.

Les amis de Charles Floquet ont la pieuse coutume de se rendre chaque année, le 18 janvier, au Père-Lachaise, pour y célébrer l'anniversaire de la mort de l'homme d'Etat.

Ils n'y ont pas manqué. A dix heures, une trentaine de personnes se trouvaient réunies devant la grille de la nécropole. Parmi elles, M. Paul Doumer, président de la Chambre ; MM. Maurice Faure, Renoult, Astier, députés, et M. Lépine, préfet de police, qui, tantôt par goût, tantôt par devoir, est de toutes les solennités.

Le petit cortège a pénétré dans le cimetière, précédé d'une escouade d'agents — pour l'honneur. Une couronne de feuillage, barrée d'un ruban tricolore, a été déposée sur la tombe. Des gardes républicains, rangés tout autour, l'arme au pied, prêtaient quelque éclat à cette simple cérémonie.

Au nom du Souvenir républicain, M. Maurice Faure prononça alors un discours.

Toutes les personnes présentes serrèrent alors les mains de l'orateur, puis on se rendit rue de Lille, pour voir la plaque commémorative que le Souvenir républicain a fait poser sur la maison de Floquet.

\* \*

La rentrée de M. Jules Lemaitre en littérature a été fort brillante. La *Massière* est un succès. Et, si la pièce a conquis le public, ce n'est point à l'aide de moyens extraordinaires, de coups de théâtre, de situations brutales ou risquées, mais par le seul charme de la simplicité, de la sincérité, de la vérité.

Exposons cette touchante histoire.

Juliette Dupuy est « massière » dans les ateliers Justiniens, où fréquentent les jeunes demoiselles qui veulent apprendre le dessin et la peinture ; — c'est-à-dire qu'elle est chargée, comme étant la plus sérieuse et la plus zélée, de gérer la « masse », le petit budget de l'atelier, et de surveiller amicalement ses camarades. Elle mérite ce poste de confiance. Elle est pauvre et vit auprès de sa mère. Toutes deux travaillent et arrivent, tant bien que mal, à subvenir aux frais du ménage. Le professeur Marèze voit ces efforts ; il se prend, pour Juliette, d'une sympathie qu'il croit être paternelle (le peintre a cinquante-cinq ans et la jeune écolière vingt-deux), mais qui revêt bientôt un caractère plus vif. Est-il amoureux ? Il n'oserait se l'avouer à lui-même. Mais les reproches de sa femme, M<sup>me</sup> Marèze, commencent à lui ouvrir les yeux. Un autre incident achève de lui révéler l'état de son cœur.

Marèze a un fils, Jacques, un brave garçon, franc comme l'or, qui, sans penser à mal, s'est lié d'amitié avec Juliette et, insensiblement, s'en est épris. Il forme l'honnête dessein de l'épouser et s'en ouvre à sa mère et à son père. La mère lui oppose des arguments tirés du sens commun et de la raison pratique :

— Tu es trop jeune. Tu n'as pas de fortune. Vous créverez la misère, tous les deux. Avec le nom que tu portes, tu pourrais faire un « beau mariage ».

Jacques réfute aisément ces objections. Celles de son père sont d'un autre ordre. Il y a de la colère dans son refus. Il est jaloux, jaloux de ce fils qui le supprime, jaloux de sa triomphante jeunesse, de la séduction qu'elle peut exercer sur la jeune fille. Il tombe dans un égarement, dans un trouble extrême ; ses plus chers intérêts s'effacent devant l'amer souci qui le ronge. Il oublie qu'il se présente à l'Institut et que ce même jour, peut-être, son nom y sera proclamé. Hormis cette secrète blessure, ce point douloureux, rien ne l'intéresse plus.

La situation est difficile. Comment en sortir ? M. Jules Lemaitre la dénoue le plus gentiment du monde. M<sup>me</sup> Marèze, qui a traité fort rudement Juliette, la prenant pour une aventurière et une fausse ingénue, revient, en causant avec elle, sur ces préventions. Elle accepte le mariage qu'elle repoussait ; elle y voit, pour son mari, un sûr moyen de guérison. Car il sera bien obligé d'aimer innocemment celle qui va devenir sa fille. Il s'agit d'obtenir son consentement. C'est très dur. On en vient à bout dans une série de scènes tout à fait belles, traitées d'une main sûre et magistrale. Marèze essaie de se convaincre que Juliette n'a pas d'amour pour Jacques ; et la pauvre enfant le lui laisse croire, épargnant, par scrupule de reconnaissance et d'affection, la sensibilité de son vieux maître, préférant se meurtrir elle-même que le faire souffrir. M<sup>me</sup> Marèze tranche dans le vif : elle montre au barbon le monstrueux égoïsme de sa conduite, écarte, à l'aide de mots nets et décisifs, les sophismes hypocrites dont il la colore :

Marèze n'est pas méchant. Sa conscience s'éveille. Quand il apprend que Juliette s'apprete à quitter Paris, pour n'être plus une cause de haine entre le père et le fils, tout ce qu'il y a de loyal en lui se révolte. Il met la main de Juliette dans celle de Jacques. Il se consolera de sa décevante amoureuse en suivant assidûment les séances de l'Institut. Car il vient d'être élu membre de l'illustre Compagnie.

Ainsi, ce petit drame intime se dénoue tranquillement, sans catastrophe, selon le cours le plus ordinaire des choses humaines — le bonheur des uns, en ce bas monde, étant fait, trop souvent, de la mélancolie des autres...

On a applaudi, on a pleuré. M. Jules Lemaitre peut être ravi de cette soirée, qui le rend, désormais, au commerce des lettres. Et il a des grâces à rendre à ses interprètes,

particulièrement à M. Guitry, qui a joué le vieux Marèze avec cette profondeur d'accent, cette énergie contenue, qu'il imprime à tous ses rôles. M<sup>lles</sup> Brandès, M. Maury et M<sup>me</sup> Judic l'ont parfaitement secondé.

En somme, excellente représentation d'une comédie qui, outre ses qualités littéraires et psychologiques, a l'avantage de pouvoir être écoutée en famille. Ceci, par le temps qui court, n'est pas banal. L. S.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 22 Janvier 1905

GÈNES, vap. *Princesse-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.  
CANNES, vapeur *Rosario*, fr., c. Roco, marchandises diverses.  
LIVOURNE, b. *Emilia S*, ital., c. Selano, charbon.

Départs du 15 au 22 Janvier 1905

GÈNES, vap. *Princesse-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.  
MARSEILLE, vapeur *Rosario*, fr., c. Roco, march. div.  
ANTIBES, b. *Angela-Madre*, ital., c. Zanini, sur lest

Publication en conformité des articles 49 et suivants du Code de Commerce.

Suivant acte sous signature privée, en date à Monaco du douze janvier mil neuf cent cinq, portant la mention : Enregistré à Monaco le vingt-un janvier 1905, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> 6. Reçu trois francs. Signé : L. Cassereau. Il a été dit :

Les soussignés :

- 1<sup>o</sup> Monsieur Ange BONA, entrepreneur de travaux publics demeurant à Monaco,
- 2<sup>o</sup> Monsieur Sylvestre FERRARIS fils, aussi entrepreneur de travaux publics demeurant à Monaco,
- 3<sup>o</sup> et Monsieur Etienne FERRARIS, également entrepreneur aussi à Monaco,

D clarent par ces présentes dissoudre purement et simplement, à partir de ce jour, la Société en nom collectif formée entre eux sous la raison sociale « Ferraris fils et C<sup>ie</sup> », pour l'entreprise de travaux de construction publics ou particuliers, établie à Monaco, constituée suivant acte sous seing privé en date à Monaco du vingt-six mai mil neuf cent trois, enregistré le 5 juin 1903, f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> 5, reçu trois francs, bail à 0,20 %, 0,92 centimes, (signé) de Guiraud et prorogée par un autre acte sous seing privé du vingt-cinq mai mil neuf cent quatre, enregistré à Monaco le 8 juin mil neuf cent quatre, f<sup>o</sup> 156 r<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> 3 et suivantes. Reçu : droit fixe, trois francs ; bail à 0,20 %, 0,92 centimes, (signé) Cassereau et publié conformément à la loi.

Contrairement à l'article onze de l'acte de société, la liquidation sera faite par les soins de Monsieur Ferraris Sylvestre seul ; elle devra être terminée au plus tard le trente avril prochain.

A cet effet, le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus pour administrer et transporter toutes créances, agir en justice et consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Pour la publication et les dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un double des présentes.

Fait en quatre originaux à Monaco, le douze janvier mil neuf cent cinq.

Signés : S. Ferraris fils, Ferraris Etienne, Bona Ange.

Un double dudit acte de dissolution de Société a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur ce jourd'hui même pour être transcrit sur le registre et affiché pendant trois mois dans la salle des audiences, conformément à la loi.

Monaco, le 24 janvier 1905.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi 25 janvier, à 2 heures du soir, à la Salle de vente de la rue des Orangers, square Nave, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, consistant en :

salle à manger complète, canapés, fauteuils, chaises, tables, pendules et candélabres, tableaux, objets d'art, argenterie, armoire ancienne Louis XV, boîte à musique, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier : TOBON.

ASSURANCES  
CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE  
La C<sup>ie</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

C<sup>ie</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS  
la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, cha-teaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LE MONITEUR**  
**DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE  
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'ÀUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> N<sup>o</sup>s.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
16	770	770	769.2	768.8	767.5	4.2	5.1	4.8	4.6	4.3	48	Est fort.	Nuageux.		
17	61.	60.2	55.4	52.1	51.8	5.4	6.2	7.5	6.8	6.5	72	Est violent.	Id.		
18	53.	54.2	54.8	56.1	56.8	10.	9.2	8.3	7.5	6.3	66	Est.	Beau, nuageux.		
19	57.	58.2	59.3	60.5	62.1	8.5	9.2	9.1	7.3	7.8	71	Sud.	Nuageux.		
20	66.	66.5	66.8	67.1	67.5	10.5	11.2	10.3	9.4	9.	64	Nord-Est.	Beau, nuageux.		
21	68.	68.	68.5	69.1	69.5	10.1	11.4	10.2	9.5	8.2	64	Id.	Beau		
22	75.	74.2	74.5	74.8	75.1	10	12.1	11.2	10.5	9.1	67	Est.	Très beau.		
DATES						16	17	18	19	20	21	22			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	5.7	7.5	11.	9.2	11.2	11.4	12.1		
						Minima	4.1	5.2	5.8	6.2	7.8	7.1	6.8		
												Pluie tombée : 19 <sup>mm</sup> 6			

PARFUMERIE  
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.  
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA  
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.  
Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1905